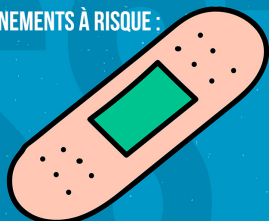


SE PROTÉGER AU TRAVAIL,
C'EST DÉCLARER TOUS LES
ÉVÉNEMENTS À RISQUE :



- TOUTES BLESSURES PHYSIQUES
- TOUTES FORMES D'AGRESSION

La SST, l'affaire de tous !

Pour rester en santé et en sécurité dans votre milieu de travail, il est de votre responsabilité de faire connaître à votre employeur toutes les situations à risque vécues.

Que ce soit de nature physique (chute, faux mouvement, morsure, coup, etc.) ou bien de nature psychologique (stress d'intervention, agressions verbales, insultes, menaces, intimidation, fausses allégations, etc.), il est très important de les déclarer en remplissant les formulaires SST de l'employeur.

- Pour le **CSSP**, l'employeur demande de remplir ces formulaires [en ligne](#);
- Pour le **CSSMV**, les formulaires sont [les suivants](#);
- Pour le **CSSVT**, remplissez [ce document](#).

Assurez-vous de connaître les correctifs que votre direction met en place pour adresser les risques déclarés. Si les moyens mis en place ne fonctionnent pas dans la réalité, nous vous conseillons d'en aviser votre direction par courriel et il faut continuer de déclarer toutes les nouvelles situations.

Après avoir adressé les situations à votre direction, si les risques demeurent toujours présents, contactez les conseillères en santé et sécurité au bureau du Syndicat.



Le 20 octobre : une surprise agréable ou décevante ?

Édito du président

Sans grande surprise, c'est la CAQ qui a remporté un second mandat de façon majoritaire, le 3 octobre dernier. Nonobstant une campagne terne pour le milieu de l'éducation, un élément m'a abasourdi. Malgré son mutisme lors de la campagne électorale, François Legault clamait lors de son discours de victoire que « la priorité des priorités, ça doit rester l'éducation ».



Je pensais avoir mal entendu, mais ce sont bel et bien les mots sortis de la bouche du premier ministre. Maintenant, qu'en sera-t-il réellement pour nous ? Essaie-t-il de se racheter pour l'invisibilité déconcertante de l'éducation lors de la campagne ? Veut-il faire la promesse, devant la réalité tangible d'un front commun, de s'asseoir avec les gens du terrain et d'enfin les écouter ?

Malheureusement, personne n'est dans la tête de M. Legault. La seule certitude, c'est que nous avons été surpris le soir du 3 octobre dernier. Est-ce que ce sera une surprise agréable ou décevante ? Les prochaines années nous le diront.

D'ailleurs, l'année à venir sera des plus parlantes. Vous savez sans doute que nous amorçons la négociation, le 28 octobre prochain, avec le dépôt de notre cahier de demandes

syndicales. Ce sera également l'occasion lors du conseil général des négociations de Québec d'aller se faire entendre devant le parlement afin que le gouvernement soit mis au jeu lui aussi !

À cet effet, nous sommes curieux de connaître l'identité du prochain ministre de l'Éducation. Le mystère plane encore sur l'avenir du précédent ministre de l'Éducation. L'annonce officielle sera faite demain, le 20 octobre.

Le bilan du précédent ministre rime avec fragilité. La pandémie a mis sous les projecteurs les failles des réseaux de l'éducation et de la santé et, malheureusement, le ministre n'a pas livré la marchandise pour rassurer le personnel ou la population. La question est donc posée justement. Reprendra-t-il son poste ou sera-t-il remplacé ?

Dans les deux cas, nous voulons quelqu'un qui prendra le temps de s'asseoir avec le personnel qui œuvre dans les écoles. Une personne qui répondra à nos demandes lorsque nous l'inviterons à partager ses idées, mais aussi à entendre les nôtres. La crise pandémique l'aura vivement démontré. Il nous faut un ministre fort, mais surtout, présent.

En somme, le constat des dernières années est limpide : « la priorité des priorités » n'a pas été l'éducation. Elle ne le fut pas non plus lors de la dernière campagne électorale. Là-dessus, nous enjoignons le gouvernement à oublier son slogan électoral et à ne surtout pas « continuer ». Un changement de cap assurera enfin que l'éducation devienne vraiment « la priorité des priorités ».

Jean-François Guilbault

Président du Syndicat de Champlain



Concours pour les élèves de l'ÉDA

Le concours d'écriture *Ma plus belle histoire*, organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a maintenant 20 ans !

Il a été créé à la base pour mieux faire connaître la formation générale des adultes. Ce projet inspirant vit grâce à des enseignantes et des enseignants passionnés qui contribuent à éduquer et à instruire les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

À la fois un exutoire, un tremplin et un outil pédagogique puissant, ce concours d'écriture est d'abord et avant tout un important outil de valorisation, parce qu'écrire donne des ailes comme le dit leur slogan ! *Ma plus belle histoire* valorise la lecture, l'écriture, l'effort et la persévérance scolaire.

Le concours s'adresse à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes (alphabétisation, francisation, présecondaire, insertion, etc.).

Comment s'inscrire ?

Vous avez reçu, par le courriel syndical, le mois dernier, la documentation (affiches, dépliants et signets) avec les renseignements importants pour les modalités du concours. Consultez le [dépliant explicatif](#).

L'inscription se fait en ligne, en remplissant le formulaire sur la page du concours à l'adresse fse.lacsq.org/mpbh/, au plus tard le 7 décembre. Le formulaire doit être dûment rempli par l'enseignante ou l'enseignant qui devra également joindre le fichier du texte de l'élève dans la même opération. L'élève doit rédiger un texte de 500 à 1 000 mots.

Après un processus de sélection rigoureux, le concours culmine avec la publication d'un recueil contenant les 50 meilleurs textes reçus.

Bonne chance à vos élèves !



Un projet de vidéos en cours...

Pour amorcer la négo, nous vous avons préparé une série de capsules pour valoriser vos professions. Elles dépeignent les défis que vous vivez au quotidien afin de montrer au grand public vos réalités. Mais elles vous sont aussi destinées !

Ainsi, pour les réaliser, nous avons tenu des groupes de réflexion durant lesquels un thème est constamment revenu : *Pour les élèves*. Toute cette surcharge de travail, pourquoi l'endurer ? Lorsque les ressources matérielles et humaines manquent, c'est le personnel qui comble l'écart afin que les élèves réussissent dans un milieu le plus propice et sécuritaire possible. Tout ce que le personnel scolaire accomplit au quotidien, il le fait *pour les élèves*.

Ces capsules vidéo reprennent donc l'essence de votre travail, avec un brin de légèreté, parce que travailler dans les écoles et les centres, c'est le plus beau métier du monde. Nous les rendrons disponibles très bientôt par le biais d'un site web dédié à celles-ci. Dans la vie réelle comme dans les capsules, pour les élèves, c'est le personnel de soutien scolaire et le personnel enseignant qui sont les protagonistes de la réussite éducative. Nous avons très hâte de vous présenter le résultat, restez à l'affût !

Formations de l'automne au Syndicat



Plan intégré de formation (PIF 1)

Cette formation qui aura lieu le jeudi 10 novembre 2022 s'adresse aux personnes déléguées du personnel de soutien et du personnel enseignant, ayant deux ans et moins d'expérience syndicale. La formation touchera principalement des éléments de la convention collective de même que la santé et la sécurité du travail.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur notre site Internet en cliquant sur l'onglet « [Inscriptions](#) », au plus tard le 30 octobre. Il est très important de remplir le formulaire afin que nous puissions vous libérer pour participer à la formation.

Rencontre d'information sur les droits parentaux

Cette formation s'adresse aux futurs ou nouveaux parents. Elle se déroulera le mardi 29 novembre en soirée de 16 h 30 à 19 h environ, en visioconférence. La conseillère à la sécurité sociale de la CSQ, Mélanie Michaud, y abordera les droits en regard de la convention collective ainsi que le Régime québécois d'assurance parentale.

Détails et inscription à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « [Inscriptions](#) ».



Commando « On est là! »



Le 18 octobre dernier, les syndicats affiliés à la CSQ ont investi les bureaux de circonscription des élus partout à travers le Québec. Pas question de laisser dormir les nouveaux députés ! On a fait du bruit ! Le message était clair : l'absence de promesses pour le réseau de l'éducation lors de la dernière campagne électorale nous a laissé un goût amer !

Comme toujours, on était là... pour représenter nos milieux et défendre nos conditions de travail et nous serons là aussi à la fin octobre.

Effectivement, dans une dizaine de jours, dans un premier temps, nous irons déposer notre cahier de demandes intersectorielles en front commun. Quelques jours plus tard, le réseau scolaire déposera ses demandes sectorielles. C'est ainsi que débutera la prochaine période de négociations.

Lors de la dernière ronde, le gouvernement disait haut et fort que l'éducation était sa priorité. La pandémie en a voulu autrement. Il est évident que, cette fois-ci, la négociation doit se dérouler bien différemment, en commençant par réellement placer l'éducation au cœur des priorités.

Il aura fallu attendre le discours du gagnant des élections, François Legault, pour enfin entendre le mot éducation ! L'éducation doit rester la priorité des

priorités, nous a-t-il dit. Nous saurons lui rappeler ses dires.

Ne pas étirer cette négociation inutilement serait aussi une démonstration de respect. Le discours de la CSQ et du Syndicat de Champlain est sans équivoque : En plein contexte inflationniste et de pénurie de main-d'œuvre, l'attraction et la rétention du personnel passent nécessairement par la négociation collective.

En somme, pancartes et banderoles avec le visuel « On est là! » ont été tenues bien haut par l'ensemble des administrateurs du Syndicat de Champlain devant le bureau du député Jean-François Roberge. Le ministre Dubé, dont le bureau est également en Montérégie, a également reçu la visite de nos collègues syndicaux.

Alors, on était là et on sera également là pour dénoncer les mauvaises conditions de travail qui contribuent inexorablement à la pénurie de personnel. À ce sujet, et comme il est toujours préférable d'être préparés à toute éventualité, nous sommes toujours à la recherche de personnes qui aimeraient joindre nos équipes de commandos. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter à :

sboudreau@syndicatdechamplain.com.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Profitez de la force de votre groupe



Découvrez pourquoi vous avez tout à gagner à assurer votre auto, votre habitation et votre entreprise à La Personnelle.

csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737



Partenaire de la CSQ



Centrale des syndicats
du Québec



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle^{MD} ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.



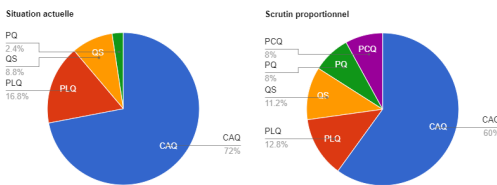
Le poids de chaque vote

Le billet de Mireille

La dernière élection provinciale en a surpris plus d'un. Certainement pas à propos du vainqueur, mais bien par le pourcentage des votes allant à la Coalition Avenir Québec (CAQ) qui a fait élire 90 candidats sur les 125 sièges de l'Assemblée nationale avec seulement 41 % des voix exprimées.

Tout le monde a bien saisi le lendemain matin, en regardant les résultats, que certains partis avaient peu, voire pas de candidats élus alors que les quatre autres partis (outre la CAQ) ont terminé autour de 15 % des votes. Plus interrogant encore, le parti Québec Solidaire a fait élire 11 candidats avec 15,43 % des votes et le Parti libéral, 21 candidats pour 14,37 %.

Proportion des 125 sièges de l'Assemblée nationale



Rapidement, le Mouvement démocratie nouvelle (MDN) a réagi avec une

campagne publicitaire qui s'intitule « Un gouvernement majoritaire sans la majorité ? C'est juste pas juste ». Ce mouvement est connu pour sa militance en faveur d'une réforme du mode de scrutin. Du système démocratique de type uninominal à un tour qui a eu cours le 3 octobre dernier, ce groupe aimerait passer à un mode de scrutin proportionnel mixte avec liste régionale.

« Ce système, qui avait été proposé dans le projet de loi 39 abandonné officiellement par François Legault l'an dernier, permettrait, selon MDN, de faire en sorte que les résultats de l'élection et les sièges obtenus à l'Assemblée nationale représentent plus fidèlement les convictions exprimées dans la population. » (Élisabeth Fleury, 5 octobre 2022, « Mobilisation au Québec en faveur d'une réforme d'un mode de scrutin », *Le Soleil numérique*).

Résumé grossièrement, il s'agirait de voter une première fois pour le député désiré dans le comté et une deuxième fois pour le parti que l'on souhaiterait voir diriger le Parlement. Ce deuxième vote permettrait d'obtenir un pourcentage pour chaque parti qui nommerait alors un

certain nombre de députés en lien avec le poids que leur aurait donné la population.

D'autres systèmes de votation existent, il s'agit de penser à la France, au Brésil, aux États-Unis, etc. Celui présenté par MDN en est un parmi tant d'autres. Bien que le premier ministre Legault croie qu'il n'y a que quelques intellectuels qui s'intéressent à la question, plusieurs journalistes, syndicats et citoyens ont questionné le portrait devant lequel la population s'est retrouvée le 3 octobre dernier.



Une fois de plus, le gouvernement en place et l'opposition officielle ne veulent pas d'un changement, ce qui est parfaitement compréhensible, puisque c'est un système qui les avantage. Il n'en reste pas moins que le sujet vaut au moins quelques discussions, ne serait-ce que pour sensibiliser l'opinion publique.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Collecte de goupilles et attaches à pain suspendue

Depuis le début de la pandémie, notre activité annuelle de collecte de goupilles et attaches à pain dans les milieux pour la fondation Clermont Bonnenfant n'a pas eu lieu. Présentement, les importants travaux de rénovation en cours dans nos bureaux ne nous permettent pas de la reprendre. Nous comprenons que des écoles ont accumulé ce matériel et aimeraient bien en disposer. Nous vous suggérons de communiquer directement avec la fondation au 450 677-3792. Vous pouvez aussi consulter leur site Internet au www.fondationcb.com, vous y trouverez une section avec les adresses de leurs points de chute.

Merci de votre compréhension.

